

Compte rendu de la réunion préalable au Conseil d'école de juin 2017

En présence du directeur et des représentants des 2 associations de parents

L'APE tient, au nom des parents d'élèves du primaire, à exprimer ses remerciements pour le dynamisme et le dévouement des enseignants et des assistantes maternelles.

Nous saluons toutes les initiatives entreprises par l'école au cours de l'année : , journées spéciales, olympiades, grandes lessives, Ainsi que les voyages scolaires.

Les parents sont tout à fait conscients des efforts du personnel pour permettre aux classes du CE1 au CM2 de partir en voyage scolaire.

Les représentants de parents ont quelques questions et remarques à soumettre au directeur dans un souci d'amélioration des conditions d'accueil des élèves et de communication avec les parents.

1) l'offre périscolaire : Les parents ne comprennent pas pourquoi l'école ne communique pas les détails de cette offre.

Le directeur nous répond qu'en plus du Kemvo activités (que les parents connaissent déjà) une nouvelle structure, Tom Pouce va proposer une garderie et une étude aux élèves de la petite section à la 6^{ème} sur une plage horaire très étendue (7h30-8h30 et 15h30 (ou 11h30 le mercredi)-18h30). La convention avec cette société doit être signée vendredi 16 juin lors du conseil d'établissement. A partir de cette date, l'école et la société pourront communiquer les détails de l'offre proposée.

2) Pause méridienne : Tom Pouce « cette structure » s'occupe déjà de la surveillance de la pause méridienne depuis le mois de mai.

Le directeur, à notre demande, confirme que l'interlocuteur des parents pour les questions relatives à cette pause, reste l'école.

3) Au sujet de l'aération de certaines classes, les travaux tant attendus par les élèves et enseignants ont été effectués.

4) Sur le calendrier scolaire, les représentants de parents ont bien compris que les délais pour connaître le calendrier de l'année suivante étaient dus à la procédure à laquelle tous les établissements français de l'étranger doivent se soumettre.

Toutefois, nous allons poser la question directement à l'AEFE via le réseau FAPE, afin de lui demander s'il n'est pas possible de soumettre au vote les calendriers plus tôt dans l'année.

5) Les cours de langues :

Le directeur a refait un point sur les objectifs en anglais et néerlandais pour les élèves du primaire.

Dans leur langue dominante, les élèves ont pour objectif d'atteindre le niveau A1 en CE2 et A2 en CM2.

Ce niveau fait l'objet d'une validation (et non d'une certification) par les enseignants de l'école (pour les CM2, ce sont les professeurs du secondaire qui font passer les tests).

Le directeur nous fait remarquer que la mise en place de groupes de niveaux à la rentrée prochaine va faciliter l'apprentissage et la validation des acquis.

Nous posons la question des emplois du temps et du programme d'enseignement.

Les parents s'étonnent qu'une classe puisse avoir anglais et néerlandais à la suite, sans même une récréation entre les 2.

Le directeur nous dit qu'ils ont essayé de faire au mieux pour éviter cela mais cette année cela n'a pas été possible en raison des emplois du temps des élèves et des enseignants de langue qui exercent aussi en maternelle ou au secondaire.

Quant au programme, la progression est définie collectivement au niveau de chaque classe mais l'enseignant est libre de sa façon de travailler les différentes notions à aborder.

- 6) Les associations de parents souhaitent attirer l'attention de la direction sur le fait que les règles de sécurité strictes pour les parents et les élèves doivent être aussi appliquées par le personnel qui ne doit pas profiter du passage d'un parent pour se faufiler derrière lui.**

Le directeur entend notre remarque et propose de l'aborder au conseil d'école afin que le personnel de l'établissement soit directement sensibilisé.

- 7) Concernant les accompagnateurs de voyages scolaires, des parents reprochent à l'école un manque de communication : a savoir une question simple a été posée, une réponse simple et rapide aurait elle pu être donnée ?**

Le directeur répond qu'il y a une procédure à respecter lorsqu'un enseignant choisit un accompagnateur (parent ou non). Cette question sera aussi posée en conseil d'école.

Remarque générale :

Nous faisons part à la direction que les parents sont de moins en moins confiants vis-à-vis de l'école. En effet, certains parents ne comprennent pas pourquoi l'école ne communique pas simplement sur ses projets et ils ont alors le sentiment d'être mis devant le fait accompli.

De même, en l'absence de réponse, les parents finissent par faire de questions anodines un cheval de bataille.

La suppression des classes bilingues a été et reste un sujet sensible et d'incompréhension pour les parents concernés car les objectifs et les raisons de cette suppression n'ont pas été clairement et rapidement annoncés.

Par exemple, il semble paradoxal de supprimer les classes bilingues tout en voulant créer une option internationale au bac (quels enfants auront le niveau pour intégrer cette option s'il n'y a plus de bilingues au primaire ?).

De même, pourquoi supprimer le Kemvo études pour le remplacer par Tom Pouce dans des conditions qui semblent moins avantageuses pour les élèves (taux d'encadrement inférieur dans la nouvelle structure) et pour les parents (coût plus élevé) ? Le directeur nous répond que dans ce cas précis, c'est une volonté de l'école de proposer une offre plus globale. Ils auraient aimé que ce soit le Kemvo mais nous rappelons que cette fondation est gérée par des bénévoles qui ne peuvent pas prendre cette charge de travail en plus. L'école a donc fait le choix de proposer à une autre structure de prendre en charge la garderie mais celle-ci pour des soucis de rentabilité devait également s'occuper de l'étude.

Pour conclure, nous remercions encore une fois toute l'équipe éducative et nous insistons auprès de la direction sur la nécessité de restaurer le dialogue et la communication avec les parents afin de retrouver la confiance.